



Berne, le 23.02.2026

---

## TARIF DES DOUANES SUISSES Tares

### Etat: 1<sup>er</sup> mars 2026

---

#### Cette mise à jour contient principalement :

- l'adaptation des taux du droit suite à la modification de l'ordonnance sur les importations agricoles, OIAgr ([RS 916.01](#)) ([OFAG](#)):  
Annexe 2, "Droits de douane applicables aux marchés des semences des céréales, des aliments pour animaux, des oléagineux, des marchandises dont les sous-produits de transformation servent à l'alimentation des animaux et des céréales secondaires pour l'alimentation humaine";
- Mise à jour du tarif douanier concernant l'impôt sur le tabac, conformément à la loi fédérale sur l'imposition du tabac ([RS 641.31](#)):
  - l'introduction ou la modification des éléments de contrôle (subdivisions statistiques),
  - nouvelles clés de redevances supplémentaires,
  - nouvel assujettissement au permis;
- des adaptations dans certaines [Remarques du tarif des douanes](#):  
Impôt sur le tabac;
- des adaptations rédactionnelles;

Les détails des modifications mentionnées sont disponibles sur notre site Internet « [Mise à disposition gratuite de données sur la base de vœux exprimés par des clients](#) ». Les modifications concernant les taux des droits de douane figurant à l'annexe 2 de l'ordonnance sur les importations agricoles ne seront publiées que trois jours ouvrables avant leur entrée en vigueur.